

Compte-Rendu de la Réunion du Lundi 14 Décembre 2020

Date de convocation : jeudi 26 novembre 2020

L'an deux mil vingt, le lundi quatorze décembre, à vingt heures trente, le conseil municipal de la ville d'Aigurande, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame FONTAINE Virginie, Maire.

Etaient présents : Mme FONTAINE Virginie, M. MAILLIEN Bernard, Mme ALAPETITE Aurélie, M. DUFAY Dominique, Mme MAITRE Jacqueline, M. DEGAY Jean-Michel, M. REDEUILH Régis, Mme LAMOT Annie, Mme GIRAUDET Marie-Laure, M. PAIN Pierre, M. CHAUMEAU Didier, Mme LAVERDANT Emilie, M. BOUSSAGEON Guy, M. COURTAUD Pascal, Mme DARCHY Pierrette, formant la majorité des membres en exercice.

M. PAIN Pierre est élu secrétaire de séance

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité

TARIFS 2021

Le conseil municipal, sur proposition de la Commission des Finances, et à l'unanimité adopte les tarifs pour 2021, voir tableau fourni lors de la réunion.

AMORTISSEMENT DE LA SUBVENTION DU PROJECTEUR DU CINEMA

Madame le Maire laisse la parole à M. Bernard MAILLIEN, adjoint délégué aux finances qui rappelle au conseil municipal que lors de la dernière séance il a été décidé d'imputer la subvention pour l'acquisition du projecteur du cinéma d'un montant de 34 015 € au compte 1312 (subvention régionale rattachée aux actifs amortissables). Le projecteur du cinéma s'amortissant sur 10 ans, Le conseil municipal, après en avoir délibéré et sur proposition de la commission des finances, à l'unanimité

DECIDE d'amortir la subvention du projecteur du cinéma d'un montant de 34 015 € sur 10 ans

DECIDE de l'inscription au budget de cet amortissement à compter de 2021

PROPOSITION D'ACQUISITION DE 2 PARCELLES « RUE DU BERRY »

Madame le maire informe le conseil municipal qu'une demande a été faite auprès des propriétaires des parcelles AD 448 et 449 situées Rue du Berry. Ces parcelles d'une surface totale de 2 950 m² permettraient d'aménager un parking en centre-ville, une mise en sécurité de la Maison d'Expression et des Loisirs ainsi qu'un espace jeux pour enfants. La Commission des Finances invite Madame le Maire à faire une proposition aux propriétaires pour la totalité des terrains de 20 000 €.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE Le Maire à faire les démarches nécessaires auprès des propriétaires

AUTORISE Le Maire à signer le compromis de vente en cas d'accord sur le prix

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION A TEMPS NON COMPLET

Madame le Maire explique au conseil municipal qu'il y a lieu de régulariser le poste de contractuel occupé à la Médiathèque depuis plusieurs années et propose de créer un poste d'adjoint d'animation à temps non complet, 20 heures hebdomadaire. Par conséquent le tableau des effectifs s'en trouve modifié.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de créer un poste d'adjoint d'animation 20 heures hebdomadaire à compter du 1^{er} janvier 2021

ARRETE en conséquence le tableau des effectifs comme suit :

CATEGORIE B	
<u>Cadre d'emploi des Assistants de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques</u>	
1 poste d'Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques	Temps complet
<u>Cadre d'emploi des Rédacteurs Territoriaux</u>	
1 poste de Rédacteur Territorial Principal 1 ^{ère} classe	Temps complet
1 poste de Rédacteur Territorial Principal 2 ^{ème} classe	Temps complet
<u>Cadre d'emplois d'Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives</u>	
1 poste d'Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives	Temps complet
CATEGORIE C	
<u>Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs</u>	
2 postes d'Adjoint Administratifs	Temps complet
<u>Cadre d'emploi des Agents de Maîtrise</u>	
1 poste d'agent de maîtrise principal	Temps complet
1 poste d'agent de maîtrise	Temps complet
<u>Cadre d'emploi des Adjoints Techniques</u>	
5 postes d'adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet
8 postes d'adjoint techniques territorial	Temps complet
1 poste d'adjoint technique territorial	Temps non complet
<u>Cadre d'emploi des Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles</u>	
2 postes d'ATSEM principale 2 ^{ème} classe	Temps complet
<u>Cadre d'emploi des Adjoints d'Animation</u>	
1 poste d'adjoint territorial d'animation	Temps complet
1 poste d'adjoint territorial d'animation	Temps non complet

AUTORISATION AU MAIRE POUR ENGAGER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

2021

Madame le Maire donne la parole à Monsieur MAILLIEN Bernard, adjoint délégué aux finances qui explique au conseil municipal que le Code Général des Collectivités Territoriales permet au Conseil Municipal d'autoriser Le Maire à engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif 2021, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Il propose de retenir cette possibilité pour :

chapitre 21 Hors Opération - chapitre 23 Hors opération - Opération 89 Voirie Générale,
Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur MAILLIEN Bernard et après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE le Maire à engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020, pour

chapitre 21 Hors Opération - chapitre 23 Hors opération - Opération 89 Voirie Générale,
tant que le budget 2021 n'est pas voté.

REMUNERATION AGENTS RECENSEURS 2021

Ce point n'est pas évoqué car l'INSEE a pris la décision de reporter le recensement de la population en 2022 suite à la crise sanitaire que nous vivons actuellement.

INFORMATIONS

Madame Le Maire donne les informations suivantes à l'assemblée :

- Les plaques pour la numérotation sont arrivées fin de semaine dernière. La distribution est prévue fin décembre début janvier.
- Programme « *Petites Villes de Demain* » : La commune d'Aigurande et la CDC de la Marche Berrichonne sont retenues pour ce programme. Une convention devra être signée pour ce projet. Il y aura également la nécessité de recruter un chef de projet en commun avec la CDC Val de Bouzanne.
- 2 lettres de commandes sont arrivées :
 - M. Cioffi pour une étude des travaux à l'Eglise, honoraires 9,5% du coût prévisionnel des travaux HT
 - M. Templier pour les travaux au cinéma, honoraires 10% du coût prévisionnel des travaux HT
- Un nouveau contrat est passé avec Berry Concept pour l'entretien du terrain de football, avec l'installation de 2 robots de tonte. Contrat de 5 ans. L'entreprise s'occupe de l'installation, de la maintenance, de l'utilisation de ces robots. Aucune personne ne sera présente sur le terrain lors de l'intervention des robots. C'est un gain de 1 150 € HT par an pour la commune.
- Un emprunt a été réservé auprès de la Caisse d'Epargne pour les travaux au Lotissement : 200 000 € sur 20 ans au taux de 0,57%
- Les entreprises retenues pour les travaux au Lotissement :
 - Lot 1 voirie : SETEC Diors
 - Lot 2 espaces verts : Millet et fils Vierzon
 - Lot 3 éclairage public : SEGEC La Châtre
- Leg Marjollet : La signature devait avoir lieu le 19 novembre, mais suite à un contretemps du notaire, celle-ci a été repoussée. Elle aura lieu dans la semaine de Noël.
- La kinésithérapeute Anaïs Martinez a fait part de son départ en mai 2021 de la maison de soin.

QUESTIONS POSEES A MADAME LE MAIRE

Néant

La séance est levée à 21h00.